

MUTATION SOCIALE ET NOUVELLE SOLIDARITE EN RD. CONGO

MUTAÇÃO SOCIAL E NOVA SOLIDARIEDADE NA DR. CONGO.

Gilbert Malemba N'Sakila

RÉSUMÉ: Le lien social en RD. Congo autour de la production et la reproduction des mécanismes sociaux collectifs passe de plus en plus par la fraternité chrétienne. Celle-ci offre le cliché des « nés de nouveau » et engendre la solidarité spirituelle. La finalisation des actions sociales importantes (entreprenariat économique, collaboration politique, consultance) et les moments capitaux de la vie (deuil, noces) sont pris en charge par des « sœurs et frères en Christ ». Mon propos effiloche saisit le vécu des rapports sociaux des Congolais comme lieu d'une mise à l'épreuve du lien social et dégage les contours significatifs de la solidarité spirituelle, expression de l'actuelle représentation sociale chez les Congolais.

MOTS CLÉS: Mutation sociale; Solidarité Spirituelle; Fraternité Chrétienne.

RESUMO: O vínculo social na RD. Congo em torno da produção e reprodução de mecanismos sociais coletivos passa cada vez mais pela irmandade cristã. Isso faz emergir o termo "nascido de novo" e gera solidariedade espiritual. A realização de ações sociais importantes (empreendedorismo econômico, colaboração política, consultoria) e os momentos cruciais da vida (luto, casamentos) são atendidos por "irmãs e irmãos em Cristo". Minha tomada de posição captura a experiência das relações sociais congoleesas como um local para testar os laços sociais e traça os contornos significativos da solidariedade espiritual, expressão da atual representação social entre os congoleeses.

Editor-Gerente

[Ivaldo Marciano de Franca Lima](#)

Editores

[Detoubab Ndiaye](#), Universidade do Estado da Bahia. Departamento de Educação. Campus II

[Dr. Pedro Acosta Leyva](#), UNILAB - São Francisco do Conde /Ba, Brasil

PALAVRAS-CHAVE: Mudança Social; Solidariedade Espiritual; Fraternidade Cristã.

MUTATION SOCIALE ET NOUVELLE SOLIDARITE EN RD. CONGO

Gilbert Malemba N'Sakila ¹

Le visage de la société congolaise se transforme sans cesse et profondément au point où ce ne sont pas seulement ses paliers économiques et politiques qui subissent des modifications; mais aussi ses instances spirituelles, sociales et artistiques qui se reconfigurent. La famille est considérée comme étant l'assise de la société dont les membres se définissent eu égard à la parenté génératrice de la solidarité. Celle-ci constitue la base des comportements des êtres en portant la personnalité de l'individu et la vision de la collectivité. C'est ainsi que la solidarité est présentée comme un attribut de la famille et une caractéristique de l'essence des Congolais.

Mais, à ce jour, la solidarité traditionnelle n'est plus portée avec satisfaction par la réalité et le vécu des populations. La rencontre des cultures différentes entre Congolais d'une part, et entre les cultures congolaises et celles étrangères d'autre part, donne lieu à la modernité qui crée de nouveaux rapports sociaux entre les individus, des rapports asymétriques filtrant un complexe des données qui va au-delà des contours traditionnels de la solidarité. L'idéal de la famille sur la base de la parenté classique se retrouve en contradiction avec le réel, même les faits déjà établis sont mieux compris dans une perspective téléologique que par une saisie archéologique des données. La rupture s'installe entre le vécu et certains concepts déjà admis et axiomatisés.

Les nouvelles exigences de la vie sociale s'affichent, telles que la pauvreté, le chômage, la maladie, le deuil, l'amélioration des conditions matérielles de vie, etc. Elles sont fécondées par des églises de réveil, d'obédience chrétienne, que le siècle dernier n'avait guère expérimentées. Une dimension nouvelle dans les relations humaines s'élabore à la suite de la construction d'un nouveau type de famille, fondée sur la mystique de Jésus-Christ. Ceux qui y adhèrent deviennent des chrétiens et participent à une solidarité qui n'était pas jusque-là envisagée. Les formes que prennent les relations humaines dans la production et la reproduction des mécanismes sociaux de la vie collective permettent d'identifier une nouvelle figure de la solidarité, qui émane de la fraternité chrétienne, à savoir la solidarité spirituelle.

La présente réflexion pivote autour des implications actuelles de la dynamique du social au Congo-Kinshasa. Nous n'y prétendons pas saisir globalement les relations sociales par une discussion d'ordre général sur les théories socio-anthropologiques. Nous y tâchons, plutôt,

¹ Professeur Ordinaire, Directeur de la chaire d'anthropologie culturelle à l'Université de Lubumbashi (RD. Congo), Membre de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) et du Laboratoire d'Anthropologie sociale et culturelle/ Université de Liège.

d'interpréter le fil conducteur des relations interindividuelles, allant de la famille vers la société globale. Notre préoccupation est d'ébaucher une représentation du vécu social en milieux congolais. Pour ce faire, nous configurons d'abord la famille congolaise, nous scrutons, ensuite, du vécu des rapports sociaux des Congolais et nous cernons, enfin, la signification de la nouvelle représentation sociale de l'existence humaine chez les Congolais.

1. Les contours de la famille congolaise

1) Le fondement

Il n'est pas aisé de définir la famille (BONTE; IZARD, 2016); mais il convient de noter qu'elle est une unité primordiale et instance de canalisation des aspirations collectives de la société globale auprès de ses membres de manière active et agissante. Elle profile la totalité de l'individu, module ses relations avec le cosmos et définit ses relations avec ses semblables.

La famille réalise le projet sociétal grâce au mariage, qui porte et amène à l'existence l'enfant, lui entoure des soins appropriés. Mais, l'environnement familial qu'offrent les centres urbains congolais ne confirme pas ce présupposé. Le couple y vit souvent en marge des parents, alors que certains enfants vivent ou se retrouvent de plus en plus dans la rue. Celle-ci se substitue à la famille à tous égards: elle fournit à ceux qui la désirent abri, subsistance et réponse à leurs préoccupations vitales; mais elle offre des schèmes de penser et d'agir qui régissent sa fonctionnalité.

1) La notion

La famille désigne au Congo un groupe social large qui englobe, en plus du père, de la mère et de leurs enfants, tous les parents des parents ainsi que leurs enfants. En son sein, les relations entre les membres sont définies par la filiation et par des alliances, ainsi que le note Pierre Grelley (2009, p. 21). Au cas où le père est polygyne, toutes ses femmes, leurs collatéraux ainsi que leurs enfants constituent sa famille.

Les membres de la famille sont alignés selon leurs générations respectives que définit la position sociale de l'individu: on est grands-parents, parents, enfants ou petits-enfants d'Ego. Les individus sont différenciés seulement par leurs noms respectifs. Par exemple: « Papa Kitenge » n'est pas forcément son géniteur. Toute allusion descriptive au rang de l'individu au sein de la parenté est considérée comme une insulte grave et un manque de respect à l'endroit du concerné.

Par exemple: présenter quelqu'un comme étant « le frère de son père » ou « l'enfant du grand frère de ma mère » constitue un motif d'une plainte interpellant tout le conseil de famille. Bien plus, la distinction entre famille restreinte et famille étendue est considérée comme malencontreuse et comme un déni de la parenté; la classification des membres de la parenté est discriminatoire et désapprouvée: il n'y a pas des membres proches et effectifs; alors que d'autres seraient des assimilés.

La famille exerce de l'autorité ou de la préséance sur la maisonnée; le foyer n'est pas autonome. La solidarité lui permet d'assujettir l'individu et le foyer, d'abord, lors du choix du conjoint et, ensuite par l'organisation de la production économique. La procédure du mariage offre à la famille l'opportunité d'interpeler tous ses membres. Car le mariage pourvoit au capital génétique hérité des ancêtres qui doit être sauvegardé par tous; il garantit la pérennité du groupe et assure la survie collective de la famille. Ainsi, le mariage est sans plus ni moins l'affaire du groupe mettant sur scène les deux familles sinon les parentés des prétendants: sa conclusion se fait entre les représentants de ces instances et les coups bas et autres intrigues portant préjudice à l'autre partie sont à éviter.

La famille congolaise définit son autorité sur le foyer enfin par le noyautage de la production à cause de la base traditionnelle de son organisation. Celle-ci était jadis organisée et réalisée par et grâce à la famille qui fournissait les ressources naturelles héritées des ancêtres (forêt, sol, cours d'eau, brousse) ainsi que les forces productives. La délicatesse des tâches nécessitait la cohésion des membres afin de maximiser les fruits du travail. Ceux-ci sont partagés par tous les membres de la famille.

Comme pour formaliser cette vision des choses, le législateur congolais a estimé, dans la section II du chapitre V du Livre III du Code de la Famille² que le mariage crée notamment le ménage (art. 443). Celui-ci correspond à la famille étendue. Il est un ensemble social composé des époux, de leurs enfants non mariés à charge ainsi que de « tous ceux envers qui les époux sont tenus d'une obligation alimentaire, à condition que ces derniers demeurent régulièrement dans la maison conjugale et soient inscrits au livre du ménage » (art. 444).

Par-là, les contours de la famille deviennent flexibles, et la finalité de celle-ci se focalise dans la subsistance que les époux sont tenus d'assurer à tous les membres (art. 445 du Code de la Famille). Les éléments de différence entre la conception traditionnelle de la famille et celle du droit positif résideraient d'abord dans la désignation du groupe en question par le terme ménage; et ensuite dans l'évocation du livre de ménage que doit détenir le responsable de ce dernier.

² Loi n° 87-010 du 1^{er} août 1987 portant Code de la Famille.

L'application du droit positif rencontre ici des problèmes sérieux lors de la liquidation de la succession auprès des Congolais. Le droit positif limite l'accès à la succession aux membres du foyer, alors que dans la conception traditionnelle de la parenté, les biens du « De cujus » reviennent à tous les membres de sa famille, c'est-à-dire jusqu'aux membres et aux collatéraux de la deuxième génération ascendante d'Ego. Si un enfant du « De cujus » prétendait s'approprier les biens laissés par son père ou par sa mère, il ferait l'objet d'attaque subtile des sorciers ou directe de la part des anciens de la famille.

2) *La finalité sociale*

L'importance capitale de la famille se dessine dans l'humanisation de l'homme. Celle-ci résulte des processus d'apprentissage des règles de la vie sociale ou des modes d'agir en communauté. Le déficit ou l'absence de cette perspective compromet la collectivité et entraîne l'être à ne pas faire partie prenante et intégrante du groupe au sein duquel il vit. C'est pour cette raison que la famille y veille et désapprouve le sort que certains de ses membres lui réservent lorsqu'ils adhèrent à un découpage culturel étranger.

La famille socialise l'enfant en lui transmettant de schémas et de principes essentiels de son existence terrestre, en tant que dispositifs éprouvés par des expériences collectives des générations multiples des ascendants, visant à réguler les rapports divers de l'individu avec le monde: la nature, d'une part; et de l'autre, les autres individus de la même espèce. Elle transmet ses valeurs, qui fondent la vie de l'homme, dans l'accomplissement des attentes de la communauté qui tient à assurer la survie collective à l'ensemble de ses membres. La famille soutient et pourvoit par-là à la personnalité de base, mieux à l'identité du groupe.

Certes, la famille n'est pas la seule instance sociale à intervenir dans le processus de socialisation. Ses perspectives se conjuguent toujours et nécessairement avec celles des autres instances, parmi lesquelles il y a l'école et l'église. Ces dernières semblent jouer des rôles particuliers pour compléter l'action de la famille. La famille s'affiche ainsi comme une microsociété, puisqu'elle organise l'existence humaine et la vie sociale de ses membres au titre de la société globale. Elle est le support et le miroir de cette dernière. L'état général de la famille influe et détermine alors la gestion politique, la participation religieuse ainsi que la gérance économique des individus. Par exemple, si elle est déséquilibrée, la société globale en encaisse le coup.

La famille assume trois principales prérogatives sociales:

La conformité de l'individu aux normes de la société: A l'issue ou grâce au processus de socialisation, l'homme adhère aux archétypes de son groupe social c'est-à-dire accepte et applique ses normes et ses valeurs. Ce sont ces archétypes qui permettent à l'individu d'être un membre utile au sein du groupe, c'est-à-dire intégré au modèle et capable de jouer de manière responsable des rôles qui lui sont attribués. En se conformant au groupe, l'individu soumet à ce dernier, il participe aux projets du groupe et réalise l'intérêt du groupe au détriment des siens. Quelqu'un peut cesser d'étudier ou de résider en ville pour exercer un métier ou être à côtés de sa mère ou de ses petits frères et sœurs afin d'assurer leur subsistance.

L'identité de l'individu: La famille met en exergue et à profit les potentialités innées ainsi que les capacités acquises de l'individu. Celles-ci sont spécifiques pour chaque membre du groupe, mais les schèmes de penser et d'agir sont orientées vers l'intérêt de la famille.

L'interaction entre individus et autrui: C'est en se mettant en relation avec autrui et en affermissant ses relations que l'individu humain devient social. Chacun fait valoir son appartenance à une famille et la défend à n'importe quel prix.

2. La mutation de la famille

A l'instar de la famille africaine (ADEPOJU, 1999), la famille congolaise subit l'impact des facteurs qui lui sont exogènes, à savoir l'urbanisation et la migration. En effet, la famille n'est pas une simple composante sociale au Congo. Elle est principalement une unité de production. Elle est constituée moyennant des biens de valeur économique (la dot) et elle vise la production des biens de nécessité devant pourvoir à la subsistance du groupe.

Alors, le changement qui intervient au niveau du mode de production dans la société l'affecte et la désarticule au premier plan au niveau de sa structure et de sa fonctionnalité. Ses membres se mettent, par exemple, à exercer des métiers sont l'organisation et le revenu échappent à l'autorité familiale et au profit de tout le groupe. Le salaire est individuel et payé après une longue échéance, l'hébergement du travailleur est individuel et ne tient pas compte des charges éventuelles de la famille de ce dernier. Ainsi, la famille ne se retrouve pas pleinement dans les prestations de ses membres. Pour ne pas disparaître, la famille entre dans la résistance contre le changement en s'appuyant sur la spiritualité à base traditionnelle comme mode de solution des problèmes capitaux de la vie des individus face aux aléas des temps actuels. La famille s'actualise néanmoins dans le soutien qu'elle offre à ses membres lors des compétitions

politiques: l'élection politique constitue une occasion d'affrontement entre parentés à la place des candidats.

La mutation que la famille subit produit des effets sociaux majeurs qui sont l'indépendance du couple, le ballotement culturel de l'individu, l'effritement de la conscience collective, l'instabilité de la famille et le renouveau religieux.

1) *L'indépendance du couple*

Aujourd'hui, l'environnement de la famille est le reflet d'abord de la souveraineté du couple qui donne accès à un foyer s'organisant et vivant en toute liberté. Mais, les interférences des parents des conjoints sont de plus en plus discutées par les conjoints pour ne pas « hypothéquer » le fondement de leur union conjugale ainsi que l'avenir de leur progéniture.

Il s'ensuit que la solidarité traditionnelle soit mal définie et trouvée anachronique, porteuse de désastre auprès du foyer. Elle l'est puisque, au lieu d'être multilatérale comme aux temps de jadis, elle est devenue unilatérale et empreinte de parasitisme social dangereux. Cette situation est davantage déplorée en milieux urbains où les individus exploitent des référentiels nouveaux et développent d'autres solidarités.

Suite à la poussée de l'urbanisation, l'individu se trouve à cheval entre la tradition et la modernité. La tradition ne sait pas assumer plus adéquatement la famille à cause des exigences de l'urbanité dont le salaire individuel et les capacités limitées, conditionnées du logement ainsi que l'imposition du paiement à tout accès à des biens et des services. Par contre, la modernité n'est pas suffisamment adoptée à cause de la charge encore présente de la tradition dans les comportements sociaux des individus.

2) *Le ballotement culturel*

En considérant les expressions des actions publiques des Congolais ainsi que les aspirations latentes et manifestes de leurs comportements sociaux, il y a lieu de soutenir l'idée selon laquelle les Congolais sont ballotés entre plusieurs modèles culturels: une et une seule culture congolaise est encore en gestation, elle est en élaboration au prix d'une acculturation profonde entre les diverses cultures locales et étrangères en présence. Bien que mises ensemble, ces cultures ne se fusionnent pas encore pour donner lieu à une grille unique, objective et rationnelle de normalisation et de lecture des comportements humains, sociaux et groupaux. L'ethnocentrisme ainsi que des mécanismes de conservation des valeurs porteuses des identités

particulières précoloniales sont encore à l'œuvre dans une certaine vision sociale à contours mal ou pas du tout définis (N'SAKILA, 2003b, p. 31-35).

Au niveau individuel, l'on affiche un profil d'adhésion à des valeurs collectives nationales par des fréquentations amicales et la participation à des processus privées d'alliance qui ne trahissent pas manifestement l'engagement pour la cause nationale. Mais, dans ses associations formelles et publiques, l'individu ne se démarque guère de ses ascendants: il ne sait pas se départir des schèmes de la parenté. Ce qui rend l'espace dit national un terrain où s'affrontent des parentés différentes. Les individus se couvrent de leurs parentés respectives dans l'accomplissement des rôles sociaux qui leur sont réservés. Finalement, les parentés et non les individus se définissent les unes par opposition aux autres au lieu de se compléter pour la finalisation de l'idéal national, commun à toutes les populations congolaises.

Ce faisant, il y a autant de regards culturels au Congo qu'il y a des parentés ou, comme on aime le dire, des tribus. Même les milieux urbains n'échappent pas à cette situation. Jadis, c'est-à-dire au temps colonial, les villes naissantes étaient des centres « extra-coutumiers », cosmopolites et présentant une hétérogénéité des données sociales. Aujourd'hui, les villes congolaises ne connaissent pas un modèle unique des comportements sociaux.

Le masque urbain tombe lors de l'avènement de l'un ou de l'autre procès capital ou embarrassant de la vie individuelle tel que le mariage, la stérilité de la femme, la mort ; ou lors d'un procès de la vie publique comme l'obtention d'un emploi, la promotion professionnelle, l'accès à des fonctions étatiques, les élections (même dans des églises et dans des syndicats des travailleurs), etc. Le comble est surtout la considération de la ville congolaise comme étant propriété ou terroir d'une tribu ou d'un groupe social (sans qu'il en ait nécessairement un fondement culturel, juridique ou politique). Pourtant, aucune ville n'a été construite par une ethnie, par une tribu ou par un groupe des tribus. Toutes les villes congolaises sont l'œuvre du colonisateur.

La crise et la différenciation marquent la mentalité des Congolais: il n'y a pas d'esprit de conformité à un cadre idéal commun des valeurs humaines, imposables à tous et élaborées par un même espace public. Le bien-être collectif au sens d'avantage national n'est pas visé: plutôt ce qui concerne la famille sinon la parenté des acteurs sociaux. Même la gestion du pays est récupérée par les parentés, qui ne cessent de s'affronter, en lieu et place de l'Etat. Lorsqu'un personnage politique ou administratif accède, par exemple, au pouvoir, il n'est pas pris comme une individualité capable de poser des actes qui engageraient sa personne. Il est plutôt perçu et considéré comme le représentant « légal » de sa parenté. Son mandat est déclaré être celui de sa

parenté: les fonctions politiques et administratives, pourtant publiques, sont exercées par des parentés et non par des individus.

3) *L'effritement de la conscience collective traditionnelle*

Après l'accession du Congo-Kinshasa à sa souveraineté internationale en 1960, le Congolais s'attendait à une vie meilleure. Mais, cette vision de 1960 a été remplacée par une illusion. Il y a inadéquation entre les secteurs de la vie sociale, entre la l'idéal de la vie et les infrastructures de base. Les milieux urbains, plus que les milieux ruraux, accusent des perturbations du lien social du fait de la discordance des rapports entre l'individu, la parenté, l'Etat et la société. La cohésion sociale n'est plus assurée par une interdépendance inconditionnelle, pour un contexte post-traditionnel; mais par un conflit d'intérêts personnels. La solidarité mécanique devient intéressée et la cohésion instrumentalisée entre les Congolais.

La conscience collective s'affaiblit au profit d'une conscience individuelle; même si il y a tendance à retourner vers l'appartenance parentale. Les identités anciennes s'émeussent du fait de la déconstruction des anciennes appartenances: les individus recourent à des mutualités socioculturelles, des formations religieuses à tailles diverses et des mouvements politiques à contours ethnicisés ou tribalisés pour survivre. La solidarité traditionnelle subit une dynamique notamment au niveau de la famille et de la religion.

4) *L'instabilité de la famille*

La famille a été entendue comme étant un lieu stable et un champ de prédilection de la solidarité parmi les institutions sociales qui pourvoient à la socialisation, à la cohésion de la société et qui garantit le lien social. Mais, l'industrialisation, l'urbanisation, les crises économiques et l'effritement des valeurs basiques de la société enregistrés durant les trente dernières années lui infligent des bouleversements évidents.

En effet, à partir des années 1970, la famille n'assume plus totalement son rôle social d'intégration de l'individu à la société. Plus que jamais, elle est confrontée à plusieurs difficultés : beaucoup de dangers la menacent, elle est comme engagée dans une guerre de profonde envergure avec des ennemis invisibles qui attaquent ses assises. La menace vise à détruire la base et les valeurs de la famille : elle est tourmentée en son sein et tout autour d'elle par l'avortement, la prostitution des adultes et des enfants, les viols de la jeune fille et de la femme, les unions libres, le VIH/SIDA, l'esclavage sexuel de la fille et de la femme,

l'insémination artificielle, l'homosexualité, le mariage tardif, le divorce facile, la pédophilie, la parité mal développée et pas du tout bien comprise, une recrudescence des personnes adultes vivant seules et des familles monoparentales, ainsi que la progression des familles recomposées et le manque de logement décent.

L'image actuelle qu'affiche la famille est celle d'une famille individualisée et fragmentée, marquée par une rupture du lien social. Ce qui lui reste, c'est vraisemblablement un certain exercice d'une faible solidarité dans la prise en charge affective des parents éprouvés.

5) *Le renouveau religieux*

La religion affiche aujourd'hui un renouveau, qui ôte à l'église son caractère d'être une institution stable. Le renouveau religieux consiste dans la substitution de la conscience collective par la conscience individuelle. La vision actuelle est définie comme celle de la libération de l'individu ou d'une plus grande liberté de choix religieux. Les gens changent parfois plusieurs fois leurs appartenances religieuses sinon quittent une église historique au profit d'une nouvelle communauté religieuse, d'autres adhèrent à des mouvements ésotériques et magiques particuliers s'ils ne parviennent pas à errer ou à ne pas avoir une attache religieuse stable et manifeste. Ceux qui changent des églises ou des convictions religieuses évoquent le motif de « voir clair, d'avoir rencontré Jésus, d'être libérés » à l'issue de leur reconversion.

Mais, l'émancipation des individus des institutions religieuses est illusoire, car des croyances parallèles font surface en termes de spiritisme, de New-Age, et des sectes, etc. Il y a aussi des églises de réveil qui émergent dans la mouvance de la Pentecôte. Et au sein des religions traditionnelles, on enregistre d'un côté des pratiques intégristes et de l'autre, notamment chez les Catholiques, le zèle des communautés de laïcs. On dirait que la religion retourne au communautarisme au détriment de l'individualisme et féconde de nouveaux liens sociaux.

3. L'émergence d'une nouvelle forme de la solidarité

1) *Le contexte*

Au Congo-Kinshasa, la solidarité traditionnelle n'a pas forcément disparu sous prétexte d'une modernité remplaçant la tradition. Pour preuve: la régulation des activités économiques n'est pas suffisante par le seul marché; l'Etat n'intervient pas légitimement et efficacement dans

tous les secteurs de la vie sociale, et il ne se préoccupe même pas des problèmes sociaux et économiques majeurs des individus dont le logement, l'électrification des maisons et des quartiers, l'adduction en eau potable, la prise en charge des malades, la prise en charge des funérailles, l'embauche planifiée et la sécurité alimentaire, etc.

Les solutions à certains de ces problèmes sont données par des églises et particulièrement celles de la mouvance pentecôtiste dites églises de réveil ainsi que des mouvements charismatiques à tendance pentecôtiste au sein de l'Église Catholique. Les chrétiens de cette obédience, membres de ces églises de réveil et des mouvements charismatiques, ne se considèrent pas comme de simples individus, fidèles et adorateurs. Du fait de participer à un même culte ou à un même ministère spirituel, ils affirment participer à une même famille certes « symbolique », fondée par Jésus-Christ à partir de ses disciples et consolidée par sa résurrection et la présence active de l'Esprit Saint. Ces fidèles se considèrent comme des frères et des sœurs; ils nouent des liens sociaux à travers des échanges, qui ne cessent de progresser. Ils se saluent et s'appellent d'ailleurs « frère » et « sœurs », plus que des fidèles des églises traditionnelles. Un sentiment de solidarité apparaît fondé entre eux sur la reconnaissance de la complémentarité entre leurs différents talents et dons venant de Dieu le Père. Ce qui se traduit par un développement de l'individualisme et la diversité des modèles de comportement laissant une plus grande autonomie aux individus vis-à-vis de leurs familles respectives.

Les rapports sociaux deviennent exclusifs auprès des membres des églises de réveil comme pour confirmer la fonction de désocialisation des individus que toute religion joue auprès de ceux qui la pratiquent. Par exemple, ils préfèrent s'associer entre eux dans le cadre professionnel. Un chrétien prie et souhaite engager un autre chrétien; au cas où l'employé se révèle non chrétien, il est considéré comme dangereux, diabolique et même païen. En plus, les dons circulent aisément entre les chrétiens; ceux offerts à des non chrétiens exigent des prières et la sanctification pour que les bénéficiaires n'en fassent à leur tour des dons au Diable et que le mauvais sort ne tombe sur le chrétien pourtant de bonne foi. Ainsi, l'aumône n'est pas dépourvue de précaution. Le chrétien préfère donner à un autre chrétien qu'il considère comme « frère » ou « sœur » en Christ; il donne moins ou pas du tout à un parent, membre de sa famille biologique considéré comme simple « frère » ou « sœur » de chair, donc superficiel. L'on conçoit que donner et collaborer avec un frère spirituel ou une sœur spirituelle attirent des bénédictions de Dieu; alors que donner et collaborer avec un frère charnel ou une sœur charnelle risque de faire approcher des sorciers et attirer des malédictions.

2) *Les caractéristiques*

La solidarité spirituelle se caractérise par une intégration sociale sectorielle, qui ne concerne pas toute la société. Celle-ci a lieu au sein des communautés ecclésiales particulières, au sein de différentes églises ou au sein des sectes religieuses. Elle est exclusive dans la mesure où tous les chrétiens ne procèdent pas tous par des mêmes mécanismes de solidarité, qui les englobent dans des mêmes interactions sociales et spirituelles. Ils se discriminent, de préférence, selon leurs églises d'appartenance, malgré leur foi déclarée en un seul Seigneur et Maître Jésus-Christ.

L'intégration sociale par la solidarité spirituelle répond aux trois conditions qu'Emile Durkheim avait établies (MWENE, 2011, p. 86-87); à savoir:

Avoir des croyances communes, exprimer des sentiments proches et s'associer dans des pratiques communes qui favorisent l'existence d'une conscience collective. Il s'en suit une croyance dans la Trinité c'est-à-dire en Jésus-Christ proclamé Sauveur et Fils de Dieu Créateur du Ciel, de la Terre et de tout ce qui existe ainsi que dans la puissance de l'Esprit Saint, le consolateur. Les chrétiens se considèrent alors comme sauvés et ce faisant dignes enfants de Dieu le Père, jeunes frères de Jésus-Christ et vivant sous la mouvance du Saint Esprit. Ils constituent une famille dont la base est spirituelle et éternelle, une famille céleste dont les la Sainte Trinité, les Anges, les Archanges et les Saints constituent le pallier d'en haut et les chrétiens la sphère terrestre. Ces derniers se préparent à rejoindre les cieux, étant étendu que la vie terrestre est un moment de passage vers la demeure définitive auprès de Dieu le Très-Haut. En tant que membres de la famille céleste, les chrétiens participent au christianisme par des cultes d'adoration, de louange et d'actions de grâce pour célébrer d'une part leur filiation spirituelle et de l'autre leur fraternité. Au-delà des prières, ils pratiquent des dons, des sacrifices et la communion dans la compassion à la manière de Jésus avec ses disciples.

Se rencontrer, communiquer et plus généralement être en interaction: les chrétiens participent à l'assemblée de prière au moins une fois par semaine (le dimanche) et les plus zélés plusieurs fois par semaine (à la prière du matin ou du soir). Les recollections, les conventions, les séminaires d'affermissement de la foi, les veillées et les nuits de prières offrent aux adeptes des circonstances de rencontres fraternelles pour recevoir et partager la parole de Dieu que contient la Sainte Bible en général et le Nouveau Testament en particulier. La mise en application des enseignements et des exhortations reçus transforment la vie des chrétiens par la redéfinition de leurs rapports sociaux désormais centrés autour de la personne de Jésus-Christ. La famille biologique est par conséquent mise en marge et les relations avec ses membres font l'objet d'intercession au préalable. Le deuil, le mariage et les maladies sont régents par la famille chré-

tienne, alors que les membres de la famille génitrice sont légués au second rang de simples assistants.

Partager des buts communs à atteindre ensemble: les chrétiens espèrent en une vie après la mort autour de Dieu le Père, dans les demeures que Jésus leur a déjà réservées. Leur espérance fait suite au salut qu'ils ont obtenu par leur acceptation de Jésus-Christ comme leur Seigneur et Sauveur. Pour ce faire, ils prient sans cesse, se pardonnent, évitent le péché et les milieux des pécheurs, ils font des dons et des libéralités, soutiennent l'œuvre de Dieu sur terre pour que l'évangile soit apporté jusqu'aux confins de la terre selon l'ordre donné par le Maître, Jésus lui-même. Parmi les mécanismes d'asseoir le salut, la prière et le bon témoignage dans le vécu quotidien même auprès des non-chrétiens sont très visés. Il est professé que même si le salut est individuel, la mise en commun des ressources humaines, spirituelles (les talents) et matérielles en est une condition sine qua non. Les dons aux autres chrétiens et surtout à l'église et à son pasteur sont conçus comme un placement dans un compte de la banque céleste et un investissement à long terme qui fait recevoir en retour les biens incalculables de Dieu à qui « l'Or et l'Argent appartiennent ».

3) *La gestion du quotidien*

La nouvelle solidarité au sein des groupes sociaux congolais se situe aux confins du modèle culturel. Certes, ainsi que je l'ai écrit en 2008 (N'SAKILA, 2008, p. 85-94), la culture est la manière de vivre son quotidien avec toutes ses contraintes, en lui donnant un sens. Le sens, c'est le niveau des valeurs. On est dans un univers de contraintes, on doit y vivre et pour vivre, on doit en saisir le sens. Elle est tissée des valeurs partagées par les membres d'un groupe soumis à des conditions concrètes de l'existence.

Chemin faisant, la société repère une série des comportements et des règles et les adopte pour ses membres dans les différents domaines bien circonscrits de la vie. Ce sont ces contraintes, ces conduites et ces règles qui sont les plus facilement observables dans la vie ordinaire. Elles concernent les activités professionnelles, les choses matérielles, l'habitat, l'emploi du temps, les relations avec autrui, etc.

L'interférence culturelle met en exergue ce qui n'est pas encore établi par une culture spécifique, et régenté la vie individuelle et/ou collective. Sa pertinence réside dans les implications indéniables de la dynamique socioculturelle qui plonge la réalité sociale dans des vitalités nouvelles. Celles-ci naissent de la mise en présence des cultures différentes dans un territoire donné. Les représentants de différentes cultures ne s'entendent pas d'emblée, mais

découvrent à la longue des éléments culturels intéressants chez tel ou tel voisin. Sous l'influence de la majorité sociologique de l'agglomération, l'imitation ouvre la brèche d'une pratique sans que forcément le bien-fondé de l'acte soit maîtrisé par tous les usagers. En fin des comptes, l'imitation laisse la place à un usage familial pendant un temps. Cependant, les résistants et autres conservateurs culturels et ceux qui ne sont pas encore au courant de l'usage refusent d'opérationnaliser l'élément culturel flottant ou tout simplement ignorent qu'ils peuvent en disposer. Cette attitude n'arrête pas malgré tout l'ampleur de l'élément en question. C'est comme pour dire que l'homme ne vit pas absolument suivant un modèle culturel. Face aux nécessités de l'heure, il recourt à des substituts culturels puisés dans le quotidien de son vécu en vue de compléter ou d'ajuster le schéma culturel de ses comportements sociaux.

Parfois l'ajustement culturel issu des interférences culturelles n'a pas lieu à cause de l'inadéquation des processus culturels orthodoxes, mais à cause du manque ou d'un déficit des moyens susceptibles de faire finaliser l'action engagée. En d'autres termes, malgré la conformité au modèle culturel et le degré d'intégration sociale de l'individu, il met en trait un dispositif relevant des interférences culturelles faute de mieux ou parce qu'il ne peut pas s'y employer autrement.

Cette nouvelle solidarité relève du quotidien, qui est porteur des significations considérables pour l'homme et pour la vie humaine en communauté. Il comprend des faits qui ne sont pas établis par la société qui ne sous-tendent pas non plus l'identité culturelle de la population. Il relève des habitudes des individus au sein de la population aux prises avec les contraintes du lieu et du moment.

Apparemment insignifiant, le quotidien est plutôt au fond pertinent pour la vie collective. Il n'est pas collectif, il est plutôt généralisé. Il ne revient pas à la société globale, il relève plutôt des individus dont les actions sont perceptibles au sein du groupe social. En plus, il n'est pas établi et permanent; mais il est installé dans les us.

Le quotidien comprend donc des éléments qui ne sont pas culturels au sens restreint du terme, parce qu'ils ne sont pas encore assumés par la culture globale. Ils sont tolérés seulement et acceptés faute de mieux en espérant que la communauté élabore des éléments adéquats dont la conjugaison entraîne un nouveau modèle socioculturel.

Le quotidien consiste dans la résultante de la finalisation de la capacité des hommes au sein d'une communauté à résoudre leurs problèmes vitaux induits par le changement socioculturel et requis par l'impératif à s'adapter à des situations matérielles difficiles ainsi qu'à des impondérables de la vie. Il est sous-tendu par la créativité culturelle suite au refus chez l'homme de mourir, d'être emporté par le temps ou d'être écrasé par les conditions existentielles

de l'heure. Par exemple, face à la faim, à la misère, à la maladie et au deuil, l'on recourt à la débrouille, à l'entraide mutuelle et à la consolation auprès des membres de sa communauté religieuse.

De ce fait, le quotidien constitue une source appréciable des données dont l'anthropologue a besoin pour étayer ses cogitations théoriques et pour soutenir la corrélation entre ses savoirs et les structures sociales autant qu'entre celles-ci et les savoirs qu'elles génèrent. Le quotidien est en aval une émanation et en amont une expression des éléments du fond culturel de la société.

Il y a, en d'autres termes, une relation entre le quotidien et le fond culturel autant qu'il y en a entre le vécu et l'idéal socioculturel. Cette relation consiste soit en une conformité soit en un écart entre les deux données. La conformité a lieu quand il y a une mise en pratique de la vision globale de la société en tant que continuation et finalisation des idéaux culturels. Elle témoigne d'une intégration sociale efficiente de l'individu.

L'écart est, quant à lui, une contradiction entre l'acte posé et les attentes collectives formalisées dans la vision du monde à la suite d'exigences de l'heure ou à des contraintes de la dynamique socioculturelle. Dans un contexte de changement social en réalisation ou de vide culturel auquel est soumis le groupe social, par exemple, l'écart entre le vécu et l'idéal fournit des éléments qui constituent le quotidien.

Ainsi qu'il apparaît, le quotidien ne constitue pas un nouvel objet de l'anthropologie avec le risque d'occasionner sa déviation épistémologique. Car il relève de l'objet même de cette discipline scientifique, tel qu'il est connu et pratiqué à ce jour.

Conclusion

La société humaine est soumise à la dynamique, peu importe sa nature interne ou externe: elle évolue et les relations en son sein entre ses membres se modifient même. Ainsi au Congo, les individus vivent la solidarité spirituelle. Résultant de la dynamique sociale, la solidarité spirituelle fluctue selon l'intensité de la foi de l'adepte et selon les impératifs de l'histoire de l'église ou de la communauté religieuse. Par exemple, certains témoignent de la solidarité spirituelle juste pour rechercher leur profit et leurs intérêts personnels. Il y en a qui la pratiquent parce que leurs conditions matérielles d'existence leur permettent certaines largesses vis-à-vis des autres. D'autres se considèrent comme frères et sœurs aussi longtemps que l'église n'a pas encore connu une scission. Dans ce dernier cas, la solidarité s'estompe et les personnes concernées se considèrent comme des anciens frères et sœurs. Les chrétiens créent ainsi une

nouvelle collectivité sur base de la foi opposée à la collectivité construite sur un fond génétique. La conscience collective qui la porte est d'une autre nature que celle de la solidarité mécanique, même si ses contours sont ceux d'une famille. Dans le cas de la solidarité familiale traditionnelle, la famille est biologique, alors qu'elle est spirituelle dans le cas de la solidarité spirituelle. Le sang issu des ancêtres lie les individus dans le premier cas, tandis que l'esprit de Dieu constitue le lien dans le second.

Cependant, les fidèles de différentes églises bien que chrétiennes ne se rapprochent pas nécessairement, ils ne collaborent pas non plus de manière désintéressée, dans la mesure où les circonstances de la vie des uns n'offrent pas forcément aux autres l'opportunité d'amorcer une quelconque assistance mutuelle. De même, on note de la rivalité entre les anciens fidèles séparés ou d'une église disloquée. Ils arrivent à se traiter durement, à cesser de s'appeler « frère » et « sœur » et à diminuer leur sociabilité.

Certes, la conscience collective domine du dehors les consciences individuelles; mais elle n'est pas unique dans tous les cas: elle ne globalise pas l'appartenance de tous les membres d'une société et ne couvre pas toujours toute une société. Plutôt, si elle opérationnalise la solidarité organique dans toute une société, elle regroupe et catégorise des individus selon leurs différentes appartenances aux différentes institutions et entreprises dans le cas de la solidarité organique et spirituelle.

En somme, la distinction est nette entre les trois formes possibles de la solidarité. En effet, la solidarité mécanique repose sur la référence au passé commun des individus membres d'une parenté biologique. La solidarité organique repose sur la capitalisation du présent dont les opportunités permettent à des individus de collaborer pour remédier à leurs limites. La solidarité spirituelle repose, elle, sur l'avenir que des individus potentialisent dans l'espérance d'une vie meilleure plus tard voire après la mort physique.

L'interdépendance et la complémentarité ne nous semblent pas, néanmoins, spécifiques à la seule solidarité organique. Plutôt, elle est présente dans toutes les formes de solidarité sans quoi la solidarité perdrait son sens associatif. Ainsi, la solidarité mécanique a une base archéologique: elle permet de vivre le présent grâce au passé pour exalter le passé; la solidarité organique a une base pragmatique et réaliste: elle porte à vivre le présent grâce au présent et pour le présent; et la solidarité spirituelle a une base téléologique: elle permet de vivre le présent en fonction d'un but à réaliser dans le futur lors de l'accomplissement des événements heureux dans l'avenir.

En d'autres termes, la solidarité mécanique est diachronique, parce qu'elle est justifiée par l'histoire, la mémoire et la genèse de la parenté. La solidarité organique est synchronique,

parce qu'elle tient à la simultanéité et à la concordance des rôles sociaux que remplissent des individus en se complétant ponctuellement. La solidarité spirituelle est téléchronique, parce qu'elle est opérationnalisée par le but à atteindre dans les jours à venir: les actes posés (renoncer au bien, donner tout ce qu'on a, croire dans ce qu'on ne voit pas, etc.) ne trouvent leur sens que par rapport à l'avènement eschatologique d'un monde meilleur.

La solidarité spirituelle ici diffère de l'association spirituelle des descendants d'un ancêtre commun qui participent à un même culte ancestrolâtrique. Car, elle élargit les limites de l'unité opératoire par l'adhésion de ceux qui croient en Jésus-Christ sans limite d'origines parentales. La fragmentation sociale de jadis se retrouve aujourd'hui remplacée par l'universalisation de la famille par le recrutement des membres même en dehors de son village, de sa cité, de sa ville et de son pays voire même de son continent d'origine.

Références bibliographiques

ADEPOJU, Aderati. **La famille africaine**, Paris: Karthala, 1999.

AUGE, M.; COLLEYN, J.-P.. **L'anthropologie**, Paris: PUF, 2014.

BONTE, P.; IZARD, M.. **Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie**, Paris: PUF, 2016.

DURKHEIM, E.. **La Division du travail social**, Paris: PUF, 1991.

DURKHEIM, E.. **Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie**. Paris: PUF, 1968.

GRELLEY, P.. Contrepoint-Famille, parenté et éducation en Afrique, in **Informations sociales** 2009/4, n° 154, 21.

N'SAKILA, Malemba G.. **Enfant dans la rue. Le sans et hors famille**, Lubumbashi: PUL, 2003.

_____. **L'identité post-tribale au Congo-Kinshasa**, Kinshasa: MES, 2003.

_____. **La consolation. Une introduction à l'anthropologie du quotidien**, Lubumbashi: CELTRAM, 2008.

BATENDE, Mwene G.. **Sociologie et anthropologie culturelle. Terrains et théories: regard croisé sur deux savoirs complémentaires**, Kinshasa: LAAK, 2011.

THINES, G.; LEMPEREUR, A.. **Dictionnaire général des sciences humaines**, Paris: CIACO Ed., 1984.

DELAS, J.P.; MILLY, B.. **Histoire des pensées sociologiques**, Paris: Armand Colin, 2005.

SUMPF, J.; HUGUES, M.. **Dictionnaire de sociologie**, Paris: Librairie Larousse, 1973.

BOTOLO, Magoza L.. La famille, première école de la doctrine chrétienne, in **Bulletin de Liaison du Mouvement des Professeurs Chrétiens**, n° 36/2005 du 1^{er} septembre 2005, p. 141-143.

BAYOMBO, Mbokoliabwe T.. **La socialisation en milieu traditionnel**, Kinshasa: M.E.S., 2006.

Recebido em: 07/07/2019

Aprovado em: 17/10/2019